



À la Bibliothèque de l'Institut, du 22 juin au 14 août 2009
Présentation de documents sur le thème :

Le 19^{ème} fauteuil de l'Académie française

Le 12 mars 2009, Monsieur Jean-Loup DABADIE a été reçu sous la Coupole au 19^{ème} fauteuil de l'Académie française, occupé précédemment par Pierre MOINOT. Vingt-deuxième titulaire de ce fauteuil, il y fut précédé par des personnalités variées, évoquées ici par des ouvrages du fonds de la Bibliothèque de l'Institut, établissement qui réunit les bibliothèques des Cinq Académies composant l'Institut de France.

1. François de PORCHÈRES d'ARBAUD (1590-1640). Admis à l'Académie française en 1634.

Poète.

François de Porchères d'Arbaud est né en Provence (Porchères est un village près de Forcalquier) et ne doit pas être confondu avec un autre poète, Honorat de Porchères Laugier, également membre de l'Académie française.

Disciple en poésie de Malherbe, dont il édita les œuvres, Porchères d'Arbaud laissa une traduction en vers français des *Psaumes* de David et des poèmes.

❖ *Ode au Roi*, dans *Le Parnasse royal ou les Immortelles Actions du très-chrestien et très-victorieux monarque Louis XIII*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1635. 4° Q 103 B. Provenance : relié aux armes de Denis Feydeau de Brou, conseiller au Parlement de Paris, intendant de Montauban puis de Rouen, mort en 1691.

« *Grand Roy que la France a vu naître / Pour achever de la guérir / Et que la Terre aura pour maître / Quand tu la voudras conquérir / Reçois de bon œil en hommage, / Ces vers où je peins ton image ...* »

2. Olivier PATRU (1604-1681). Élu membre de l'Académie française en 1640. **Avocat au Parlement.**

Olivier Patru (1604-1681), devenu avocat par tradition familiale, est considéré comme l'un des maîtres de l'éloquence pour la pureté de sa langue et l'élégance de ses plaidoyers. Son discours de remerciement, prononcé lors de sa réception à l'Académie, devint une tradition. "On en

demeura si satisfait qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis d'en faire autant" écrit Pellisson dans son *Histoire de l'Académie*.

Excellent connaisseur de la littérature française, Patru est considéré comme l'"homme du monde qui sait le mieux notre langue "(Bouhours). Défenseur du purisme dans la lignée de Malherbe, il aida et conseilla Vaugelas dans la rédaction de ses *Remarques sur la langue française*. Vers 1660 son influence était grande dans les milieux littéraires. Il rassembla autour de lui un groupe d'écrivains dans lequel se trouvaient Richelet qu'il aida pour l'élaboration de son dictionnaire et Nicolas Boileau qui lui confia ses textes à relire.

❖ **Portrait gravé d'Olivier PATRU** par Jacques LUBIN, dans *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle avec leurs portraits au naturel par Mr Perrault, de l'Académie française*, Paris, Antoine Dezallier, 1697. In-folio. Fol AA 90.

3. Nicolas POTIER de NOVION (1618-1693). Élu membre de l'Académie française en 1681.

Parlementaire.

Nicolas Potier, seigneur de Novion, était issu d'une famille de robe parisienne. Il fut conseiller, puis président à mortier du Parlement de Paris en 1645. La même année, ayant soutenu les droits du Parlement contre le pouvoir royal, il fut arrêté puis, s'étant réconcilié avec Mazarin, fut récompensé par la place de secrétaire des ordres. Il devint premier président du Parlement en 1678, charge dont il dut démissionner en 1689. Il fut aussi greffier de l'ordre du Saint-Esprit en 1656-1657.

Il fut élu à l'Académie française sans avoir produit aucune œuvre mais son talent et son éloquence étaient réputés.

❖ **Armoiries de Nicolas Potier de Novion**, premier président du Parlement de Paris, dans *Explication de l'appareil pour la harangue prononcée en l'honneur du Parlement de Paris*. Paris, de l'imprimerie de Gabriel Martin, 1685. 4° P 11 (2).

4. Philippe GOIBAUD-DUBOIS (1626-1694). Élu membre de l'Académie française en 1693.

Traducteur.

Originaire de Poitiers, Philippe Goibaud-Dubois arriva à Paris sans savoir autre chose que jouer du violon et devint maître à danser. C'est en cette qualité qu'il entra au service du duc Louis Joseph de Guise (1650-1671), encore enfant, qui s'attacha à lui et le garda comme gouverneur. A l'âge de trente ans, Goibaud-Dubois se mit au latin sous la direction des professeurs de Port-Royal et se rapprocha des jansénistes. « Il prit même assez leur manière d'écrire, raconte l'abbé d'Olivet, ce style grave, soutenu, périodique, mais un peu trop uniforme. »

Lorsque le duc de Guise mourut prématurément de la petite vérole, Goibaud-Dubois se consacra à la traduction d'ouvrages latins de Saint Augustin et Cicéron, ainsi que de *L'Imitation de Jésus-Christ*. Il édita Catulle et publia un ouvrage sur le jansénisme en 1685. Il rédigea les Mémoires de Henri II de Guise, qui furent publiés et complétés par l'écuyer du duc.

On a reproché à Goibaud-Dubois d'avoir donné une uniformité de style aux auteurs qu'il traduisait. L'abbé d'Olivet rapporte à ce sujet l'anecdote suivante :

« Une dame de goût me demanda comment il se pouvait que S. Augustin et Cicéron, deux auteurs qui ont écrit sur des matières si différentes, et qui ont vécu en des temps si éloignés l'un de l'autre, eussent un style tout à fait semblable. Je lui demandai à mon tour où elle avait donc trouvé cette prétendue conformité. Est-ce, ajoutai-je, dans le choix ou l'arrangement des mots ? Est-ce dans le tour des pensées ? — C'est, me dit-elle, dans M. Dubois. J'y trouve que S. Augustin et Cicéron étaient deux grands faiseurs de phrases qui disaient tout sur le même ton. »

❖ Traduction : **SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions*,... traduites en français par M. Du Bois, de l'Académie française.** Paris, Jean Desaint, 1737. In 8° R 299 Z 6.

5. Abbé Charles BOILEAU (1648-1704). Élu membre de l'Académie française en 1694.

Homme d'Église, prédicateur.

L'abbé Charles Boileau doit être distingué de Nicolas Boileau-Despréaux, son contemporain à l'Académie. Sa réputation de prédicateur lui valut l'honneur de prêcher à la cour de Louis XIV, qui le récompensa en le nommant abbé de Beaulieu-lès-Loches.

On trouve dans ses sermons, écrit d'Alembert, « sinon de l'éloquence, au moins de l'esprit ; car Bourdaloue disait de lui qu'il en avait deux fois plus qu'il ne fallait pour bien prêcher ». Selon d'Alembert encore, qui a lu des *Pensées* recueillies après la mort de Charles Boileau, ce dernier « est une espèce de Sénèque français. »

❖ *Discours prononcé le 19 Aoust 1694 par Monsieur l'Abbé Boileau lorsqu'il fut reçu à la place de Monsieur l'Abbé Du Bois.* 4° AA 24 A, p. 684.

6. Abbé Gaspard ABEILLE (1648-1718). Élu membre de l'Académie française en 1704.

Homme d'Église, poète et auteur dramatique.

Né en Provence et venu jeune à Paris, Abeille fut successivement secrétaire du maréchal de Luxembourg, du duc de Vendôme et du prince de Conti. « L'abbé Abeille, écrit d'Alembert, admis dans cette société brillante, se fit goûter par les agréments de son esprit, par sa gaieté naturelle, par des plaisanteries auxquelles il savait donner une forme piquante, et cependant assez mesurée pour ne sortir jamais des bornes de la circonspection et de la décence ». Devenu membre de l'Académie française, il présenta aux séances publiques de l'Académie des odes et des épîtres en vers. Il écrivit des tragédies, d'abord sous son nom, puis, parce qu'on lui reprochait de manquer à la dignité de son état d'ecclésiastique, sous le nom du comédien La Thuillerie, qui tient le rôle principal dans plusieurs de ses pièces.

❖ *Les devoirs de la Terre et du Ciel.* Paris, chez André Cramoisy, 1675. In 8° Q 418.
Provenance : Coll. Antoine Moriau, parlementaire parisien du 18^e s.
Petit recueil de vers.

7. Abbé Nicolas-Hubert de MONGAULT (1674-1746). Élu membre associé de l'Académie des inscriptions en 1711 et membre de l'Académie française en 1718.

Homme d'Église.

Mongault fit ses études à l'Oratoire, entra ensuite dans cette congrégation puis en sortit pour raisons de santé. Il demeura de santé fragile, souffrant notamment de « vapeurs ». Un jour qu'on lui demandait ce que c'était que les vapeurs, il répondit « c'est une terrible maladie ; elle fait voir les choses telles qu'elles sont ».

Il résida à Toulouse auprès de l'archevêque Colbert et, en 1710, devint précepteur du duc de Chartres, fils aîné du duc d'Orléans. Il laissa des traductions et des mémoires historiques.

❖ *Histoire d'Hérodien traduite du grec en françois avec des remarques sur la traduction par M. l'Abbé Mongault, de l'Académie françoise...* Nouvelle édition revue et corrigée. Paris, Charles-Nicolas Poirion, 1745. In-12 V 177 D.

8. Charles DUCLOS ou PINOT DUCLOS (1704-1772). Élu membre de l'Académie des inscriptions en 1739 et de l'Académie française en 1746 dont il devint secrétaire perpétuel en 1755.

Grammairien, moraliste, historien, romancier.

Les premières œuvres de Charles Duclos furent deux romans libertins et mondains, *Histoire de Mme de Luz*, et *Confessions du comte de *****, qui connut de nombreuses rééditions. En 1745, lorsque Voltaire partit en Prusse, il reprit la charge d'historiographe de France grâce au succès de son livre, *l'Histoire de Louis XI*. En 1751, il écrivit un ouvrage sur les usages et les caractères de son époque, tenu pour son meilleur ouvrage, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*.

On cite souvent cette maxime tirée des *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIIIème siècle*, qui résume bien les préoccupations littéraires de Duclos : « L'amour, la galanterie, et même le libertinage, ont de tout temps fait un article si considérable dans la vie de la plupart des hommes [...] que l'on ne connaîtrait qu'imparfaitement les mœurs d'une nation si l'on négligeait un objet si important. »

Protégé de Mme de Pompadour, Duclos fut, à l'Académie, l'un des chefs du parti philosophique et y exerça une grande influence surtout lorsqu'il devint secrétaire perpétuel. Il combattit les candidatures des grands seigneurs en faveur de celles des gens de lettres ; il fit preuve d'une grande fermeté lors de l'élection du comte de Clermont et du maréchal de Belle-Isle, en obtenant du premier qu'il renonçât au titre de « Monseigneur » et du second qu'il se soumit à l'obligation des visites. Il négocia les coalitions des philosophes avec les autres partis et contribua ainsi à faire triompher la philosophie à l'Académie ; ce fut lui qui, en 1755, fit substituer pour les concours d'éloquence l'éloge des grands hommes au perpétuel éloge de Louis XIV ; en 1768, il fit accepter à la Compagnie l'éloge de Molière pour le concours d'éloquence de 1769, et cette décision eut pour conséquence la suppression du visa des théologiens.

❖ *Les Confessions du comte de ****. Huitième édition ornée de belles gravures par les meilleurs maîtres... A Londres, et se trouve à Paris chez Costard, 1776. 8° Q 921. Ce roman présente une suite de portraits et eut d'autant plus de succès que l'on y reconnut bien des personnages, quoique Duclos se soit défendu, dans l'avertissement, d'avoir voulu peindre qui que ce soit.

❖ *Histoire de Louis XI*. Paris, Frères Guérin, 1745. 2 vol. 8° X 224. Provenance : Coll. Antoine Moriau, parlementaire parisien du 18^e s.

❖ *Considérations sur les mœurs de ce siècle par M. du Clos*,... 4e édition. Paris, Prault impr.-Durand libraire, 1764. Portrait gravé de l'auteur. Ex. sur papier de Hollande. Veau glacé brun à filets, tranches dorées. NSd 21013.

« Introduction. J'ai vécu, je voudrais être utile à ceux qui ont à vivre. Voilà le motif qui m'engage à rassembler quelques réflexions sur les objets qui m'ont frappé dans le monde. Les sciences n'ont fait de vrais progrès que depuis qu'on travaille par l'expérience, l'examen et la confrontation des faits ... C'est ainsi qu'on en devrait user à l'égard de la science des mœurs... »

9. Nicolas BEAUZÉE (1717-1789). Élu membre de l'Académie française en 1746 et de l'Académie des Inscriptions en 1772.

Grammairien et traducteur.

Beauzée commença par étudier les mathématiques puis les langues anciennes et modernes avant de se consacrer à la grammaire. A partir de la lettre D, il fut chargé de tous les articles de grammaire dans *l'Encyclopédie*. Il demeure célèbre pour ses travaux sur l'ordre des mots et on lui doit l'une des premières analyses phoniques de la langue française ; il est notamment le premier à définir la nasalité. Il compléta, en composant entièrement le tome II, les *Synonymes françois* de l'Abbé Girard (1769). Il laissa aussi des traductions.

Sa *Grammaire générale* lui valut une médaille d'or de Marie-Thérèse d'Autriche et le poste de professeur à l'École royale militaire de Paris. Peu soucieux d'honneurs, il refusa les offres de Frédéric II qui cherchait à l'attirer à Berlin.

❖ *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. A Paris, de l'imprimerie de J. Barbou, 1767. 2 vol. 8° O 39.

❖ *QUINTE-CURCE, Histoire d'Alexandre le Grand traduite par M. BEAUZÉE, de l'Académie françoise et de celle della Crusca ; des Académies royales de Rouen, de Metz & d'Arras*... Nouvelle édition retouchée. Paris, Barbou, 1789. 2 vol. 8° V 100 D. Provenance : legs de Jean-Antoine Gauvin, dit Gallois (1761-1828), membre et président du Tribunat, membre de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut.

10. Jean-Jacques, dit l'abbé BARTHÉLEMY (1716-1795). Élu membre de l'Académie des inscriptions en 1747 et de l'Académie française en 1789.

Homme d'Église, orientaliste, numismate.

L'abbé Barthélemy était passionné par les langues. Il entra chez les Lazaristes à Marseille où il apprit l'arabe, le syriaque et l'hébreu, et s'initia à l'archéologie, acquérant une bonne notoriété dans le domaine des antiquités orientales. Renonçant à la prêtrise, il partit pour Paris où il devint le collaborateur, puis le successeur du conservateur de la collection royale des médailles de la Bibliothèque du Roi. Jusqu'à sa mort, il consacra la plus grande partie de son énergie à accroître cette collection. En 1755-1757, il accompagna à Rome l'ambassadeur de France, le futur duc de Choiseul, dont il devint le familier, jusqu'à le suivre dans sa retraite de Chanteloup lorsque Choiseul fut disgrâcié. Ses publications érudites sont nombreuses. Il fut le dernier académicien élu par l'ancienne Académie mais vit sa carrière brisée par la Révolution. Membre des Académies

de Londres, Madrid, Cortone, Pezaro, il reçut une reconnaissance à l'échelle européenne pour ses travaux historiques.

❖ *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce vers le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire*. Paris, Imprimerie de Didot le Jeune, l'an VII (1799). 4° V 21.

L'abbé Barthélemy consacra plus de trente années à cet ouvrage qui devint très populaire dès sa publication en 1788 et au cours des premières décennies du 19^e siècle. L'auteur substitue à l'analyse historique traditionnelle, la description des lieux, des personnages, des us et coutumes tel qu'observés par un voyageur fictif, un jeune Scythe nommé Anacharsis, qui aurait parcouru la Grèce vers le milieu du IV^e siècle av. J.-C.

❖ *Recueil de cartes géographiques, plans, vues et médailles de l'ancienne Grèce relatifs au Voyage du jeune Anacharsis...* Paris, chez de Bure l'aîné, 1788. 4° V 20.²

❖ *Mémoires sur la vie et sur quelques uns des ouvrages de Jean-Jacques Barthélemy écrits par lui-même en 1792 et 1793*. Paris, Impr. de Didot le Jeune, l'an VII (1799). 4° AA 219 C.

❖ *Voyage en Italie de M. L'Abbé Barthélemy... imprimé sur ses lettres originales écrites au comte de Caylus...* publié par Antoine Sériéys. Paris, F. Buisson, 1801. 8° S 196 A. - Ex-libris manuscrit de Boissonade.

L'abbé Barthelemy se rendit de 1755 à 1757 en Italie sur l'invitation de l'ambassadeur de France, pour enrichir le Cabinet des Médailles dont il avait la garde. Au cours de ce voyage, il s'intéressa aux trésors archéologiques des grandes collections italiennes, de même qu'aux sites de Pompéi et Herculaneum nouvellement découverts. Les lettres de son voyage en Italie adressées au comte de Caylus qui fut son collaborateur au cabinet des médailles furent publiées après sa mort. Dans l'avant-propos, l'éditeur note que dans ces lettres, « tout respire le bon goût, la finesse, la gaieté » et insiste sur le prix que Barthelemy accordait à l'amitié : « Eh ! Pourquoi l'amitié n'aurait-elle pas autant de feu que l'amour ? Les amis n'ont-ils pas leurs secrets tout comme les amants ? »

11. **Marie-Joseph CHÉNIER (1764-1811). Nommé en 1795 dans la section de poésie de la troisième classe (littérature et beaux-arts) de l'Institut National, il fut placé dans la deuxième classe lors de la réorganisation de 1803.**

Homme politique, poète et auteur dramatique.

Frère cadet du poète André Chénier, Marie-Joseph Chénier, fut, à son époque, le plus célèbre des deux frères. Officier de dragons à dix-sept ans, il démissionna assez vite de l'armée pour se consacrer à la littérature. Après quelques pièces sans aucun succès, il remporta un triomphe à la fin de 1789 en faisant jouer un *Charles IX* où sa plume de patriote dénonçait vigoureusement les tyrans. La même faveur du public accueillit son *Henri VIII* en 1791 et son *Caius Gracchus* en 1792. Sa célébrité lui valut d'être élu sans peine député de la Seine-et-Oise à la Convention et il appartint à toutes les législatures de 1792 à 1802. Membre du parti de Danton, il vota la mort de Louis XVI. Il se consacra surtout aux travaux du comité de l'Instruction publique : sur son rapport, à la fin de 1792, fut décidé l'établissement des écoles primaires et, le 3 janvier 1795, l'attribution de 300 000 francs de secours entre 116 savants, littérateurs et artistes. Il prit part à l'organisation de l'Institut de France.

Il participa, avec le peintre David et le compositeur François-Joseph Gossec, à l'organisation de nombre des grandes fêtes révolutionnaires entre 1790 et 1794. On lui doit les paroles du *Chant du départ*.

- ❖ *Théâtre de M.J. Chénier*. Paris, Pierre Didot l'Aîné, An V. 2 vol. In-12 Q 634 C.
- ❖ *Charles IX ou l'école des rois, tragédie* par Marie-Joseph de Chénier. A Paris, chez Bossange ; A Nantes, chez Louis, 1790. Paris, de l'imprimerie de P. Fr. Didot jeune. Dans : « Mélanges. 11. Théâtre ». Fonds Carette 8° HR 6 * (T.51, n°4) Réserve.- Carette 8° HR 6 * (T.23, n°10) Réserve.- 8° M 3555 (i) .-
- ❖ *Caius Gracchus, tragédie en 3 actes*, par Marie-Joseph Chénier,... (Paris, Théâtre de la République, 9 février 1792.). Paris, Moutard, 1793. 8° Q 1332 (F).
- ❖ *Discours sur l'instruction publique, Convention nationale, séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793)* dans *Œuvres de M.J. Chénier*, Paris, Guillaume, 1826, tome V, Politique, p. 131. 8° Q 505 E.
« ... On conçoit qu'il est encore moins question de ces ridicules prix décernés par des académies à quelques poèmes médiocres, sur les sujets les plus futiles, ou à de longs éloges de personnages illustres que personne ne blâme : vous avez renversé les académies et dissipé la fausse instruction qu'y répandaient le savoir sans philosophie et le bel esprit sans idées... »
- ❖ Portrait gravé de Marie-Joseph Chénier d'après Horace Vernet dans *Œuvres de M.J. Chénier*, Paris, Guillaume, 1826, tome I. 8° Q 505 E.
- ❖ *La Chant du départ, Ibid.*
- ❖ *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*. Paris, Maradan, 1816. 8° AA 215 A*.

12. François-René de CHATEAUBRIAND (1768-1848). Élu en 1811 dans la deuxième classe de l'Institut national¹, il ne fut jamais reçu officiellement.

Homme politique, poète, romancier.

La biographie de Chateaubriand étant bien connue, nous ne retiendrons ici que l'épisode de son élection à l'Académie française².

Bien que Chateaubriand ait pris ses distances avec l'Empire après l'assassinat du duc d'Enghien, Napoléon continuait de vouer une grande admiration à ses oeuvres et ne désespérait pas de s'attacher celui qu'il considérait comme l'écrivain du siècle. Chateaubriand a prétendu plus tard que Fontanes lui avait transmis le souhait de Napoléon de le voir présenter sa candidature à l'Institut³ et que, après son refus, le duc de Rovigo, ministre de la police, lui en avait intimé l'ordre « sous peine d'être renfermé à Vincennes pour le reste de ses jours ». Il fit donc acte de candidature. L'élection s'annonçait disputée car la classe se trouvait partagée entre trois clans : les fidèles de l'Empereur, les royalistes et les républicains. Chateaubriand s'acquitta en partie de ses visites académiques, se rendant en personne chez ses amis ou chez les académiciens pouvant lui être favorables, mais se contentant de déposer sa carte, à cheval, chez ses adversaires.

Il fut élu de justesse au second tour, par 13 voix contre 12 à Charles Lacretelle Jeune, qui fut élu à son tour quelques mois plus tard. Napoléon se déclara satisfait et dit à Fontanes : " Je verrai s'il n'y a pas moyen de donner au nouvel élu quelque grande place littéraire, une direction

¹ Les Académies furent supprimées en 1793 et remplacées en 1795 par l'Institut national, divisé en classes.

² Ces informations doivent beaucoup à l'article de M. Jean-Paul Clément, « Chateaubriand et Napoléon », consultable sur le site Internet de la Fondation Napoléon, www.napoleon.org.

³ L'Académie ne retrouva son nom qu'à la Restauration, en 1816.

générale des bibliothèques de l'Empire ". Mais le caractère indépendant de Chateaubriand modifia ses projets. Selon l'usage académique, son discours de réception aurait dû consister en un double éloge de son prédécesseur et de l'Empereur. Or, lorsque ses confrères en découvrirent le contenu, en prélecture, comme c'est encore la coutume quelque temps avant la réception, ils constatèrent que Chateaubriand y condamnait ouvertement la Révolution et exaltait la liberté : il blâmait Marie-Joseph Chénier d'avoir voté la mort du roi, ne vantait que fort peu ses ouvrages, rendait en revanche un hommage appuyé au frère de Marie-Joseph, André Chénier, guillotiné en 1794⁴, et louait la fidélité du poète Delille à la famille royale.

L'avis des académiciens sur le discours fut partagé. Inquiets de la réaction de Napoléon, ils firent apporter le texte à Saint-Cloud par Regnaud de Saint-Jean d'Angély, comte d'Empire, pour recueillir l'arbitrage de l'Empereur. Celui-ci dit brusquement au grand maître des cérémonies, le comte de Ségur, qui avait opté pour l'admission du discours : " Monsieur, les gens de lettres veulent donc mettre le feu à la France ! J'ai mis tous mes soins à apaiser les partis, à rétablir le calme, et les idéologues voudraient rétablir l'anarchie ! Sachez, Monsieur, que la résurrection de la monarchie est un mystère. C'est comme l'arche ! Ceux qui y touchent peuvent être frappés de la foudre ! Comment l'Académie ose-t-elle parler de régicides quand moi, qui suis couronné et qui dois les haïr plus qu'elle, je dîne avec eux et je m'assois à côté de Cambacérès ? [...] Avouez que comme homme de lettres et comme homme de goût, M. de Chateaubriand a fait une inconvenance, car enfin, lorsqu'on est chargé de faire l'éloge d'une femme qui est borgne, on parle de tous ses traits, excepté de l'oeil qu'elle n'a plus. "

L'Empereur rendit le manuscrit raturé de parenthèses et de grands coups de crayon au travers des pages. L'" ongle du lion " était enfoncé partout dans ce texte, dit Chateaubriand, qui refusa obstinément toute modification à son discours. Il adressa au président, M. de Ségur, le billet suivant : "Monsieur le Président, Mes affaires et le mauvais état de ma santé ne me permettant pas de me livrer à aucun travail, il m'est impossible, dans ce moment, de fixer l'époque à laquelle je désirerais avoir l'honneur d'être reçu à l'Académie." Le discours ne fut jamais prononcé, Chateaubriand ne fut donc jamais reçu et il ne fut autorisé à siéger à l'Académie qu'après la Restauration.

❖ *Discours de réception à l'Académie française rédigé mais jamais prononcé. 1811.* Manuscrit avec corrections autographes de la main de l'auteur. Ms 7693 Réserve. Acquisition en vente publique, 1995.

❖ *Mémoires d'Outre-Tombe.* [Sans page de titre, 1849]. 2 vol. Exemplaire de Charles-Augustin Sainte-Beuve, annoté de sa main. Collection Spoelberch de Lovenjoul, D 520.

❖ *Portrait de CHATEAUBRIAND en médaillon.* 19^e siècle. 10,5 cm. Objet 884.

13. Duc Paul de NOAILLES (1802-1885). Élu à l'Académie en 1849. Historien.

Le duc Paul de Noailles fut pair de France en 1824, au décès de son grand-oncle, Jean Louis Paul François de Noailles, 5^e duc de Noailles, qui n'avait pas d'héritier mâle, mais ne siégea à la Chambre des pairs qu'à sa majorité en 1827. Il se distingua comme orateur parlementaire et comme historien. Il est l'auteur d'une *Histoire de Mme de Maintenon* (dont la famille de Noailles recueillit l'héritage grâce au mariage de sa nièce avec Adrien Maurice de Noailles). Ami et confident de Chateaubriand, il se présenta à l'Académie pour lui succéder, avec l'appui de Mme

⁴ Les royalistes s'étaient livrés à une violente campagne diffamatoire contre Marie-Joseph Chénier, l'accusant faussement, pour discréditer les républicains, d'avoir fait exécuter son frère en le traitant de « Cain ».

Récamier, de la princesse de Liéven et du duc Pasquier ; il fut élu par 25 voix sur 31 votants, alors qu' Honoré de Balzac obtenait 4 voix. Le duc de Noailles forma avec les ducs Pasquier et Victor de Broglie, le parti des ducs. Il fut chevalier de la Toison d'Or.

❖ *Portrait photographique de Paul, duc de Noailles* par Eugène PIROU, vers 1885. Photoglyptie, 28 x 21 cm. Objet 64.

Provenance : commande et don d'Henri d'Orléans, duc d'Aumale. Cette photographie appartient à un recueil de photographies des membres de l'Institut contemporains du duc d'Aumale, recueil commandé par ce dernier, qui appartenait à trois académies sur cinq.

❖ *Saint-Cyr. Histoire de la Maison royale de Saint-Louis*. Paris, Typographie Lacrampe, 1843. 8° X 939 C1.

❖ *Histoire de Madame de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV*. Paris, Comptoir des Imprimeurs Unis, 1848-1858. 4 vol. 8° X 709 A.

14. Édouard HERVÉ (1835-1899). Élu à l'Académie en 1886.

Homme politique, journaliste.

E. Hervé naquit à la Réunion d'une famille d'origine bretonne. Son père, journaliste à Nancy, s'était exilé en 1814 comme professeur de mathématiques, pour ne pas voir son journal surveillé par « l'ennemi » entré dans la ville. Nourri de fortes études classiques et entré premier à l'École normale supérieure, Hervé se découvrit une vocation de journaliste et toute son œuvre est contenue dans ses articles de presse et ses discours. Il collabora vite à de nombreux journaux d'opposition parisiens et s'y distingua par sa critique des abus du régime impérial. Interdit de publication dans les journaux français, il se réfugia dans les colonnes du *Journal de Genève*. Sous l'Empire libéral, il dirigea le *Journal de Paris* qui devint l'organe quasi-officiel du centre-droit et de la monarchie constitutionnelle. En 1873, il fonda *Le Soleil* « journal politique et littéraire du matin », qui fut en France le premier journal quotidien politique à un sou, et dans lequel il mena campagne contre Thiers et la République, défendant les idées monarchistes, le catholicisme et l'Église. Il y critiqua les divers ministères républicains et surtout celui de Jules Ferry et ses lois scolaires. Il eut moins de succès comme homme politique et échoua plusieurs fois à la députation. En tant que conseiller municipal de Paris, il combattit la laïcisation des écoles et des hôpitaux. Polémiste courtois, il exprimait ses convictions avec modération, dans un style limpide dont ses confrères louaient unanimement l'élégance.

Dans son discours de réception, il déclare : « Aujourd'hui vous faites entrer ici le journal populaire. C'est que nous vivons en un temps où tout se transforme, la presse comme le reste. On ne peut plus, pour défendre ses idées, se contenter de les développer au milieu d'un cercle restreint de lecteurs. Il faut descendre sur la place publique, se mêler à la foule et parler à tous un langage que tous puissent entendre. »

❖ *Notes de Maxime DU CAMP, membre de l'Académie française, sur l'élection d'Edouard HERVÉ à l'Académie*, 1886. Manuscrit autographe. Ms 3747.

Maxime Du Camp vota en faveur d'Edouard Hervé - qui obtint 23 voix contre 7 à Gaston Pâris - et ce fut lui qui le reçut sous la Coupole en février 1887. Ses papiers, légués avec ses livres à l'Académie française, contiennent sa correspondance avec ses confrères ainsi qu'une documentation choisie et des notes personnelles qui constituent une source originale sur l'histoire de l'Académie française à la fin du 19^e siècle.

D'Edouard Hervé, il écrit : « Prix d'honneur de philosophie en 1854, entre le premier à l'École normale, en sort au bout de peu de temps pour entrer dans le journalisme. Son élection très protégée par le duc d'Aumale a été lestement achevée et n'a été qu'une affaire politique. L'homme a du talent, de la mesure et

du bon ton dans la polémique quotidienne, mais ce n'est qu'un journaliste ; il a cependant fait un petit volume intitulé *La crise irlandaise*. Il a visé la députation mais n'est jamais arrivé. Il a été, pendant un moment, conseiller municipal. On le dit très fort et très habile en politique, je le crois, mais je n'en sais rien. Très inféodé aux d'Orléans, il est fort soupçonné d'avoir été subventionné par eux. Il est remarquablement laid, une tête de singe allongée, glabre, portant une perruque qui le couvre comme un bonnet de tricot en laine noire. On le dit aimable et bien élevé. Il a longtemps fréquenté le salon de Madame de Nerville et Aubernon, salon archiridicule où l'on renouvelait les scènes des *Précieuses de Molière* et qui a servi de modèle à Pailleron pour *le Monde où l'on s'ennuie*. J'imagine qu'il a cherché à faire son chemin dans et par le monde et que, sortant de l'École normale, un peu cuistre et tout à fait journaliste, il s'est figuré que les Nerville, les Aubernon et autres pécores étaient du monde. Il est marié, sa femme a été jolie et fort entourée.

Il succède au duc de Noailles. Aux obsèques de celui-ci où je menais le deuil en qualité de directeur de l'Académie française, Camille Rousset, chancelier, me dit, derrière le corbillard, au moment où je saisisais le cordon : « le duc de Broglie et le duc d'Aumale me demandent de garder votre voix pour Hervé ». C'est moi qui dois le recevoir. Noailles et Hervé, on peut reconnaître que ce sont là deux sujets qui ne portent guère à l'éloquence. »

❖ **Édouard HERVÉ, *Trente ans de politique. Quelques articles et discours*.** Paris, Calmann Lévy, 1899. NSd 29.

Ouvrage posthume publié par son frère Jacques Hervé de Kerohant, qui signe la préface. Le volume s'achève par le dernier article composé par Edouard Hervé ; en date du 8 mai 1897 et paru dans *le Soleil*, cet article est consacré au décès du duc d'Aumale.

❖ ***La Presse et Édouard Hervé. Pieux souvenir. 4 janvier 1899*.** Paris, Impr. de Vaugirard, 1899. 8° N.S. 20 484.

Il s'agit de la réunion par Philippe Hervé, fils d' E.Hervé, des articles écrits dans la presse française par les confrères de son père, au lendemain du décès de ce dernier. Ce livre d'or est dédié à Madame Veuve Hervé.

15. **Paul DESCHANEL (1855-1922). Élu membre de l'Académie française en 1899 et de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1914 (section générale).**

Homme politique et homme de lettres.

Paul Deschanel naquit à Bruxelles où son père, ardent républicain, vivait alors en exil, proscrit depuis le coup d'État du 2 décembre 1851. Après des études de lettres et malgré une inclination naturelle pour les activités d'écrivain et de comédien (il se passionnait pour les films de Buster Keaton), il entama une carrière politique qui s'annonça vite prometteuse et devint sous-préfet de Dreux à vingt-deux ans. Quelques années plus tard, il fut élu député d'Eure-et-Loir, mandat qu'il conserva jusqu'en 1919. Il fut président de l'Assemblée Nationale à deux reprises, de 1898 à 1902, puis de 1912 à 1920. Entre temps, il avait été élu à l'Académie française en 1899, à l'âge de 45 ans. Deschanel était un orateur réputé, avec une tendance à la théâtralisation, et puisait son inspiration directement chez les tribuns d'Athènes et de Rome.

Après l'armistice, c'est sur sa personne que se fit l'union des opposants à Clemenceau et, le 18 janvier 1920, il fut élu président de la République à la place du " Tigre ", dont il ruinait ainsi l'ultime ambition. Très vite, le nouveau Président surprit par son style peu conventionnel. Il fut profondément déçu en constatant l'impuissance du Président face au régime parlementaire de la Troisième République. Cette désillusion, associée à une grande fatigue physique, nerveuse et intellectuelle, est à l'origine d'une série de mésaventures qui scellèrent pour longtemps son sort politique et historique. Dans la nuit du 23 mai 1920, le Président, grippé et fatigué, tomba du train qui le conduisait à Montbrison et cet incident contribua à l'injuste accusation de troubles

mentaux qui le conduisit à démissionner de sa fonction de président de la République, le 21 septembre 1920. Rétabli en peu de temps, il reprit cependant ses activités politiques et fut élu sénateur d'Eure-et-Loir.

❖ *Figures littéraires: Renan, Paul Bourget, Sainte-Beuve, Edgar Quinet, Paul Dubois, Mignet, Diderot, Rabelais.* Paris, Calmann Lévy, 1889. Deuxième édition. 8° N. S. 2547.

❖ *À l'Institut.* Paris, Calmann-Lévy, [1906]. 8° Pierre 914. Provenance : legs Eugène Pierre (1864-1937), avocat, maire de Marseille, député des Bouches-du-Rhône.

Envoi autographe « A mon ami, Monsieur Eugène Pierre ». Le livre est dédié « À mon père, toujours présent. »

❖ *Quatre ans de Présidence, 1898-1902.* Paris, Calmann-Lévy, [1902]. 8° Pierre 915. Provenance : legs Eugène Pierre (1864-1937), avocat, maire de Marseille, député des Bouches-du-Rhône.

Envoi autographe « A mon cher collaborateur et ami, Eug. Pierre, bien cordialement.»

❖ *La France victorieuse, paroles de guerre.* Paris, Bibliothèque Charpentier- E. Fasquelle, 1919. NSd 8350. Don de l'auteur. Envoi autographe « A l'Académie française, hommage de Paul Deschanel ».

Autre exemplaire avec envoi autographe à l'Académie des sciences morales et politiques : NSd 8399.

16. **Auguste-Charles JONNART (1857-1927). Élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1918 et de l'Académie française en 1923.**

Homme politique, haut fonctionnaire, diplomate.

Originaire du Nord, Charles Jonnart fit ses études à Saint-Omer, puis à Paris, à la faculté de droit. Séduit par l'Algérie qu'il avait visité jeune homme, il fut nommé en 1881, par Gambetta, au cabinet du gouverneur général de l'Algérie. Entamant une carrière politique, il fut élu en 1886 conseiller général de Saint-Omer, puis en 1889, député du Pas-de-Calais. Il se distingua à la Chambre par ses fréquentes interventions sur les questions coloniales touchant notamment à l'organisation de l'Algérie. Choisi en 1893 pour occuper le poste de ministre des Travaux publics, il fut élu en 1894 sénateur du Pas-de-Calais.

Entre 1900 et 1919, il assumait à trois reprises les fonctions de gouverneur général de l'Algérie. Il y imprégna l'architecture publique d'un style néo-mauresque, dit "style Jonnart", fondé sur un retour à l'esthétique locale et à des emprunts à l'architecture arabo-andalouse. En 1911, Charles Jonnart fut nommé ministre des Affaires étrangères. Pendant la Première Guerre mondiale, il fut rapporteur de la commission des Affaires étrangères au Sénat. Puis les puissances alliées le choisirent comme mandataire auprès du roi Constantin de Grèce, pour contraindre ce dernier à abdiquer. Après la guerre, il fut nommé ambassadeur de France près le Saint-Siège, avec la mission délicate de renouer les relations diplomatiques avec le Vatican.

Jonnart fut élu à l'Académie contre Charles Maurras, par 16 voix. Le scrutin fut un des plus tumultueux de l'histoire de l'Académie française. Bien que n'ayant pas d'œuvre littéraire, Jonnart, dit-on, triompha, après quatre tours, de Maurras et Fernand Greggh, parce que la nouvelle venait de se répandre que le Vatican reconnaissait enfin le statut des biens de l'Église de France. Pour se venger, l'Action française fit dérober les bulletins de vote et publia la liste des académiciens qui avaient voté pour le diplomate. C'est à dater de cet épisode qu'on décida de brûler les bulletins, immédiatement après le scrutin. Charles Jonnart fut reçu le 15 janvier 1925

— lors d'une séance que vinrent encore troubler les camelots du roi, partisans de Charles Maurras — par Mgr Baudrillart.

❖ *Gouvernement général de l'Algérie. Direction des affaires indigènes. Assistance médicale des indigènes. Circulaire du gouverneur général aux Préfets (5 décembre 1904).* Alger, imprimerie administrative, 1904. 4° N. S. Br. 241 (CC).

❖ *Service militaire des Algériens. Observations présentées par M. Jonnart à la Commission de l'Armée du Sénat,* décembre 1904. 8° NS Br 648 (K).

❖ *Les Réformes indigènes.* Discours prononcé par M. Jonnart, Gouverneur Général, à la séance plénière des Délégations Financières Algériennes du 23 juin 1918. Alger, Impr. Orientale Fontana, 1918. 8 p. ; in-8°. 8° N. S. Br. 691 N.

❖ *Oeuvres complètes de Charles Jonnart, de l'Académie des sciences morales et politiques.* Préface de M. X..., agrégé de l'Université, membre de l'Académie française. Paris, A. Fayard, 1923. In-8°. Ce pamphlet reproduisant des lettres de M. Ch. Jonnart et dont la préface est intitulée : "Les Titres de M. Charles Jonnart à l'Académie française", serait de Pierre Gaxotte qui soutenait la candidature de Maurras contre Jonnart. 8° N. S. Br. 628 (N).

17. Maurice PALÉOLOGUE (1859-1944). Élu membre de l'Académie française en 1928.

Diplomate, historien, historien de la littérature et essayiste.

Fils d'un prince roumain exilé en France, lointain descendant des derniers empereurs byzantins, Maurice Paléologue avait vu ses dons intellectuels encouragés par sa mère, excellente musicienne, qui tenait un salon fréquenté par Michelet, Taine, Renan, Saint-Saëns et Fauré. Il débuta une brillante carrière au quai d'Orsay dès 1880. Secrétaire d'ambassade successivement à Tanger, à Pékin et à Rome, nommé ministre plénipotentiaire en 1901, il se vit confier entre 1907 et 1912 la légation de Sofia. En janvier 1914, il fut nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg. À ce poste, il joua un rôle de premier plan dans les négociations liées au premier conflit mondial. Lorsque arriva la révolution qu'il avait prévue, son rappel motivé par les liens trop étroits qu'il entretenait avec la famille impériale, lui valut d'être nommé secrétaire général du quai d'Orsay.

Parallèlement à sa carrière diplomatique, il collabora à la *Revue des deux mondes* et écrivit des romans et des essais littéraires. Il publia plusieurs ouvrages historiques consacrés à la Russie, dans lesquels on trouve un portrait intime de la dernière tsarine - Paléologue a assisté à certains de ses entretiens avec Raspoutine - ainsi que des observations de première main sur les événements qui ont secoué le pays à l'orée de la Première Guerre mondiale. Ses notes sur l'affaire Dreyfus, qui ne furent publiées qu'après sa mort, constituent un témoignage important sur le procès où il avait dû lui-même déposer.

❖ *L'Art chinois.* Paris, Maison Quantin, 1887. 8° Y 281 H2.

❖ *Romantisme et diplomatie. Talleyrand, Metternich, Chateaubriand.* Paris, Hachette, 1928. 8° NS 21 821.

❖ *Elisabeth impératrice d'Autriche.* Paris, Plon, 1939. 8° NS 21960.
Envoi autographe à l'Académie française.

❖ *Au Quay d'Orsay à la veille de la tourmente. Journal 1913-1914.* Paris, Plon, 1947. 8° N.S. 24 214.

- ❖ *Journal de l'Affaire Dreyfus 1894-1899. L'Affaire Dreyfus et le quai d'Orsay*. Paris, Plon, 1955. 8° N.S. 27 252.

18. Charles de CHAMBRUN (1875-1952). Élu membre de l'Académie française en 1946.

Diplomate.

Fils d'un conseiller juridique en poste à l'ambassade de France aux États-Unis, Charles Pineton de Chambrun passa les premières années de sa vie à Washington. Très tôt destiné à la diplomatie, il obtint successivement des postes d'attaché d'ambassade au Vatican, à Berlin, puis à Washington. Après avoir passé deux ans à la direction politique du Quai d'Orsay, il fut nommé premier secrétaire en 1914 à Saint-Pétersbourg, puis à Athènes en 1924, et enfin à Vienne en 1926. De 1928 à 1933, il représenta la France à Ankara, avant d'être nommé ambassadeur à Rome, poste qu'il occupa de 1933 à 1935.

- ❖ *Lettres à Marie : Pétersbourg-Pétrograd, 1914-1917*. Paris, Plon, vers 1941. Édition limitée à 38 exemplaires. 8°N.S. 22327. Envoi autographe « A la Bibliothèque de l'Institut de France, hommage de l'auteur. » Autre exemplaire : 8° N.S. 22342.

- ❖ *A l'école d'un diplomate : Vergennes*. Paris, Plon, 1944. 8° N.S. 23244. Envoi autographe « A l'Académie française, hommage de l'auteur. »

- ❖ *Traditions et souvenirs*. Paris, Flammarion, 1952. NSd 25 466.

19. Fernand GREGH (1873-1960). Élu membre de l'Académie française en 1953.

Poète, critique littéraire, historien de la littérature.

Fils du compositeur Louis Gregh, dont la famille était originaire de Malte, Fernand Gregh fit ses études secondaires aux lycées Michelet, Louis-le-Grand et Condorcet où il fut le condisciple de Marcel Proust. Premier prix de composition française au Concours général en 1890, il prépara à la Sorbonne une licence de philosophie. Fondateur, en 1896, de la revue *Le Banquet*, à laquelle collaborèrent Proust, Robert de Flers, Léon Blum et Henri Barbusse, Fernand Gregh avait connu la célébrité à vingt-deux ans, pour un court poème que le critique du *Temps*, distraité, avait pris pour un poème inconnu de Verlaine. Gregh devait ensuite entrer à la *Revue de Paris*, dont il devint l'un des rédacteurs en chef jusqu'en 1909.

Poète avant tout, Fernand Gregh avait fondé sa propre école en réaction contre la décadence du symbolisme : «Puisque les poètes d'une génération sont nécessairement amenés à se grouper sous une appellation commune, je crois que le mot le plus juste qui puisse qualifier le mouvement de la nouvelle génération, est le beau mot, rajeuni et élargi encore à cette occasion, d'humanisme». Il écrivit aussi : « Après l'école de la beauté pour la beauté, après l'école de la beauté pour le rêve, il est temps de constituer l'école de la beauté pour la vie ». Il publia dès 1896 de nombreux recueils et est aussi l'auteur d'essais critiques et de plusieurs volumes de souvenirs.

Président de la Société des Gens de lettres de 1949 à 1965, Fernand Gregh fut élu à l'Académie française par 25 voix au premier tour, contre l'éditeur Bernard Grasset. Il pouvait se prévaloir de figurer, d'une part, parmi les membres les plus âgés lors de leur élection — il avait 82 ans — et d'être, d'autre part, un des Académiciens dont les candidatures malheureuses avaient été le plus nombreuses. En effet, depuis sa première tentative en 1918, au fauteuil d'Albert de Mun, il

avait essuyé en trente-cinq ans treize échecs. A propos de ses déboires académiques, Maurice Druon rapporte de lui un joli mot : « Voyez-vous, mon jeune ami, je n'ai pas eu de chance ; ce sont toujours mes voix qui sont mortes. »

❖ *La Maison de l'enfance*. Paris, Calmann-Lévy, 1897. 8° N.S. 795.

« Certains de ces poèmes, écrits et publiés en 1892, datent de la dix-huitième année... »

❖ *La Beauté de vivre*. Paris, Calmann-Lévy, (1900). NSd 1159.

❖ *Les Clartés humaines, poésies*. Paris, Bibliothèque Charpentier, 1904. NSd 2553.

❖ *L'Âge d'or. Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Paris, Editions Bernard Grasset, 1947. NSd 17926.

❖ *L'Âge de fer (Souvenirs 1925-1955)*. Paris, Editions Bernard Grasset, 1956. NSd 17927 bis.

20. René CLAIR (1898-1981). Élu membre de l'Académie française en 1960.

Cinéaste, romancier, essayiste.

René Clair est le pseudonyme de René Lucien Chomette. Fils d'un savonnier du quartier des Halles à Paris, il fit ses études aux lycées Montaigne, puis Louis-le-Grand. Passionné par la littérature et auteur de vers de jeunesse, il entama une carrière de journaliste à *L'Intransigeant*, puis se tourna vers le cinéma, où il fit ses débuts comme acteur, d'où le pseudonyme de René Clair, avant de devenir assistant de Jacques de Baroncelli, puis d'Henri Diamant-Berger. Il écrivit par ailleurs des paroles pour la chanteuse Damia, sous le pseudonyme de Danceney.

Il devint directeur du supplément cinéma de la revue *Théâtre et Comœdia illustré*. Le ballet *Relâche*, dont Francis Picabia avait écrit le livret, devait être monté au Théâtre des Champs-Élysées dont le directeur, Jacques Hébertot, était également celui de *Théâtre et Comœdia illustré*. Picabia souhaitait voir un film projeté à l'entracte et René Clair fut choisi pour le réaliser. Le film d'inspiration dadaïste, *Entr'acte*, fit scandale et assura la notoriété de Clair.

Celui-ci enchaîna divers films avec un goût prononcé pour un certain fantastique, tout en s'adonnant à l'écriture. C'est avec son premier film parlant, *Sous les toits de Paris* (1930), qu'il acquit une réputation internationale. Le succès se confirma avec *Le Million* (1930) et *À nous la liberté* (1931), satire utopiste de la société industrielle. Après l'échec du *Dernier milliardaire* (1934), René Clair accepta l'offre qui lui était faite d'aller travailler à Londres et réalisa *Fantôme à vendre* en 1935 et *Fausses nouvelles* en 1937, remake anglais de *La Mort en fuite* sorti l'année précédente en France.

De retour en France fin 1938, il commença à tourner *Air pur* en juillet 1939. Le tournage fut interrompu par l'ordre de mobilisation de septembre et le film ne fut jamais terminé. Fin juin 1940, René Clair quitta la France et s'embarqua pour New York. Il fut bien accueilli à Hollywood et y tourna quatre films : *La Belle ensorceleuse* (1940), *Ma Femme est une sorcière* (1942), *C'est arrivé demain* (1943) et *Dix Petits Indiens* (1945).

Il rentra en France en 1946, tourna *Le silence est d'or* (1947), *La Beauté du diable* (1949), puis *Les Belles de nuit* (1952). En 1955, sortit son premier film en couleur, *Les Grandes Manœuvres*, qui obtint le Prix Louis-Delluc. Il porta ensuite à l'écran un roman de René Fallet, *La Grande ceinture*, transformé en *Porte des Lilas*. Il alterna ensuite la participation à des films à sketches (*La Française et l'Amour* en 1960 et *Les Quatre vérités* en 1962), et à des longs métrages : *Tout l'or du monde* (1961) avec Bourvil, puis *Les Fêtes galantes* qui sortit en 1965 et fut son dernier film.

René Clair se consacra ensuite à l'écriture et à la mise en scène théâtrale. Il est l'auteur de plusieurs romans et nouvelles : *Adam, De fil en aiguille, La Princesse de Chine, Jeux de hasard*, ainsi que d'essais : *Le Cinématographe contre l'esprit, Réflexion faite, Comédies et commentaires*. Par ses scénarios qu'il rédigeait toujours personnellement, il fit du sujet cinématographique un genre littéraire à part entière.

Docteur honoris causa de l'université de Cambridge, grand prix du cinéma français en 1953, René Clair est le premier cinéaste élu à l'Académie.

❖ *Le silence est d'or : comédie cinématographique*. Illustrations de Léon Barsacq. Scénario original du film "Le silence est d'or". Exemplaire N°CLXXIII sur johannot Paris, "Masques", Société générale d'éditions, 1947. En cahiers sous emboîtage. 4° N.S. 15842.

❖ *La Princesse de Chine : suivi de : De fil en aiguille*. Paris, Grasset, 1951. NSd 20568.

❖ *Réflexion faite : notes pour servir à l'histoire de l'art cinématographique de 1920 à 1950*. 2ème éd. Paris, Gallimard, 1951. NSd 20569.

❖ *Comédies et commentaires. Le silence est d'or. La beauté du diable. Les belles-de-nuit. Les grandes manoeuvres. Porte des Lilas*. 6e éd. Paris, Gallimard, 1959. 8° N.S. 29904.

❖ *Cinéma d'hier, cinéma d'aujourd'hui*. Paris, Gallimard, 1970. Collection Idées. AAd 337 (227).

❖ *L'Étrange ouvrage des cieux : comédie sur un thème de John Marston*. Paris, Gallimard, 1971. Collection Le manteau d'Arlequin. NSd 20011 (n°4).

❖ *Jeux du hasard. Nouvelles et récits*. Paris, Gallimard, 1976. 8° N.S. 36 807.

21. Pierre MOINOT (1920-2007). Élu membre de l'Académie française en 1982.

Haut fonctionnaire et romancier.

Selon l'usage, Pierre Moinot rédigea la notice qui lui était consacrée dans l'Annuaire de l'Académie française :

« Né le 29 mars 1920 en Poitou, dans une famille d'enseignants. Enfance campagnarde. Études secondaires à Niort, Ajaccio, Périgueux. Premier prix de français au Concours général. Entre en khâgne à Henri IV, puis à Caen en 1940. Mobilisé, prisonnier, libéré, repris, enfui, il achève en 1942 à l'Institut de phonétique de Grenoble un diplôme d'études supérieures sur les parlers poitevins et participe à la constitution d'un réseau de résistance, puis gagne le Maroc, prend part à la campagne d'Italie, débarque en Provence, est blessé sur les Vosges et termine la guerre à Sigmaringen. Légion d'honneur à titre militaire. Reçu en 1946 comme auditeur à la Cour des comptes qu'il a quittée comme procureur général, en 1986. Albert Camus fait publier, en 1948, ses premières nouvelles. Il reçoit le prix international du roman de langue française Charles Veillon pour son premier roman (1952), puis le prix Sainte-Beuve (1953), le prix du roman de l'Académie française (1954), le prix des libraires de France (1964), le prix de télévision Albert Ollivier (1979), le prix Femina (1979), le prix du Rotary international (2000), le grand prix Jean Giono (2004). Il a également fait du journalisme et du grand reportage (notamment la descente du Niger, en 1956, avec Jules Roy), collaboré aux films du cinéaste animalier François Bel sur les animaux d'Afrique, et écrit plusieurs scénarios ou adaptations pour la télévision. Conseiller au cabinet d'André Malraux en 1959, il accompagne ce dernier dans plusieurs missions en Amérique latine. Il met en place la réglementation d'aide au cinéma, puis organise la direction des théâtres et de l'action culturelle, prépare le premier plan d'équipement culturel, crée la première maison

de la culture, et devant la faiblesse du budget culturel choisit de revenir à la Cour des comptes. Rappelé par André Malraux, en 1966, et nommé directeur général des Arts et des Lettres, il est chargé d'une réforme qui l'amènera à proposer la suppression de son poste et à démissionner de ce fait en 1969. Représentant de l'État au conseil d'administration de l'Union générale cinématographique (jusqu'en 1970). Membre puis président de la Commission d'avances sur recettes au cinéma (jusqu'en 1972). Membre de la délégation française à diverses conférences générales et internationales de l'UNESCO ; expert de l'UNESCO en Iran, au Brésil ; président du Comité des activités culturelles de la commission française (jusqu'en 1974). Membre de la Commission de réforme du statut de l'O.R.T.F. (1969), puis administrateur de l'O.R.T.F., charge dont il démissionne en 1972 avant l'éclatement de l'Office. Membre du comité exécutif de la section française d'Amnesty international (jusqu'en 1977). Président de la Commission d'orientation et de réflexion sur l'audiovisuel (1981). Membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur (1989). Président du Conseil de l'ordre des Arts et des Lettres (jusqu'en 1995). Élu à l'Académie française, le 21 janvier 1982, au fauteuil de René Clair (19^e fauteuil). »

❖ *Mazarin : scénario et dialogues d'une série de quatre films télévisés* produits par F.R.3 et Télécip, d'après une continuité historique de Philippe Erlanger. Paris, Gallimard, vers 1978. 8° N.S. 46836.

❖ *Le Guetteur d'ombre*. Paris, Gallimard, 1979. 8° N.S. 39798.

❖ *Jeanne d'Arc : le pouvoir et l'innocence*. Paris, Flammarion, 1988. 8° N.S. 25017 (9).

❖ *La descente du fleuve : roman*. Paris, Gallimard, 1991. 8° N.S. 45111.

Envoi autographe « Pour chacun de mes confrères qui acceptera de faire avec moi *La descente du fleuve*, Pierre Moinot ».

❖ *Tous comptes faits : entretiens avec Frédéric Badré et Arnaud Guillon*. Paris, Quai Voltaire, 1993. 8° N.S. 45707.

❖ *T. E. Lawrence en guerre : le choix de la servitude*. Paris, Quai Voltaire, 1994. In 12 N. S. Br. 289 (A).

❖ *Attention à la peinture : roman*. Paris, Gallimard, vers 1997. 8° N.S. 46823.

❖ *La mort en lui : récits*. Paris, Gallimard, 2002. 8° N.S. 49 114.

❖ *Coup d'État : roman*. Paris, Gallimard, 2003. 8° N.S. 50298.

❖ *La Saint-Jean d'été*. Paris, Gallimard, 2007 8° N.S. Br. 1057 (R).

❖ *Cour des comptes. Bibliothèque des magistrats. Fonds Pierre Moinot* ; [sous la direction d'Evelyne Dieckhoff]. Paris, Cour des comptes, 2006.

« Pour fêter le bicentenaire de la Cour des comptes, le président Seguin a voulu que soit constituée, ex nihilo, une bibliothèque des magistrats rassemblant les écrits de tous ceux qui ont exercé le métier de juge des Comptes depuis la création de l'institution en 1807. Ce fonds unique a reçu le nom de Pierre Moinot qui est, à ce jour encore, le seul magistrat accueilli par l'Académie française et qui illustre, écrit le premier président de la Cour des comptes dans son introduction, « le mariage entre service de l'État et création personnelle ». Pierre Moinot a écrit dans le magnifique livre-catalogue de ce fonds sa fierté et son bonheur d'un tel choix et agrémenté, selon son habitude, sa signature du petit moineau sur la branche, sa devise et son salut à la liberté. » (Extrait de l'Homage à M. Pierre Moinot prononcé par Mme Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel national des Invalides, le mardi 13 mars 2007).

Cette présentation de documents a été réalisée par Mireille Pastoureau,
directeur de la Bibliothèque de l'Institut.

Ce catalogue est déchargeable sur le site Internet de la bibliothèque :

www.bibliotheque-institutdefrance.fr